

Conférence canadienne des arts

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

La Conférence canadienne des arts est un organisme sans but lucratif, non partisan formé de membres qui représentent plus de 400 000 artistes et professionnels de la culture dans toutes les disciplines de la vaste communauté des arts, de la culture et du patrimoine.

La CCA est le forum national des communautés du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Canada. Par la recherche, l'analyse et le débat public, elle contribue à l'adoption de politiques culturelles nécessaires à la vitalité du secteur culturel canadien.

La qualité de vie, levier de la croissance économique En période d'austérité, les gouvernements ont souvent le réflexe de considérer comme un luxe les investissements en culture, faisant fi des avantages économiques et sociaux dérivant de la création d'emplois dans ce secteur. Tout en étant prudent dans les dépenses, le gouvernement doit contribuer à la santé économique du pays en se préoccupant également de la qualité de vie des communautés dont la culture est une composante importante. Selon des documents préparés en 2011 par RMC Research pour le compte de l'American Planning Association, les programmes traditionnels de développement économique comme la création d'emplois, l'augmentation des recettes fiscales, l'augmentation de l'activité de détail et les politiques de soutien aux entreprises peuvent être efficaces. Mais lorsque ces mesures sont combinées avec des approches créatives qui intègrent les arts et la culture et sont axées sur les personnes et la communauté, elles offrent un contexte plus riche pour le développement économique et servent d'incitatifs aux investissements. L'importance économique de la culture s'appuie sur des données comme :

Selon le Conference Board du Canada, la contribution du secteur culturel à l'économie canadienne s'élevait à 84,6 milliards \$ en 2007, soit 7,4 % du PIB total réel (contributions directes, indirectes et induites). Les effets directs des industries culturelles (incluant l'information), sont passés de 39 milliards \$ en 2002 à 45,9 milliards \$ en 2011, une croissance de 2,1 % par année.

Au Québec, l'impact économique du secteur des arts et des communications représente un impact économique de 10 milliards \$, soit 4,1 % du PIB, 130 000 emplois, 2,2 milliard \$ de revenus de travail, 673 millions \$ de revenus pour le gouvernement. Le secteur des arts représente plus de 3 % du PIB en Alberta et 4 % en Ontario. Recommandation : Accroître les investissements dans les arts et la culture via le Conseil des Arts, Patrimoine canadien, la SRC, Téléfilm, l'ONF, le FMC et via les programmes qui soutiennent la croissance des industries culturelles dans ce secteur stratégique. Ces investissements doivent être reconnus comme des éléments essentiels pour une économie florissante numérique.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Créer un emploi en culture ne coûte pas cher et rapport. Créer un emploi dans le secteur des arts et de la culture coûte moins cher que dans tout autre secteur de l'économie : le coût moyen varie de 20 000 \$ à 30 000 \$ comparativement à une fourchette de 100 000 \$ à 300 000 \$ dans le cas d'un poste dans les industries légères et lourdes. Recommandation : Augmenter le financement pour la Stratégie emploi jeunesse en arts, culture et patrimoine. Investir dans le contenu canadien. La production d'enregistrements sonores, de musique et d'œuvres audiovisuelles crée de nombreux emplois au pays. Ainsi, la production d'émissions de télévision et de cinéma canadiens a une valeur économique de 2,4 milliards de dollars et a donné lieu en 2010-11, à l'équivalent de 128 000 ETP, dont 50 300 en production même. Recommandation : Assurer un appui réglementaire et financier au secteur de l'audiovisuel et à l'utilisation des nouvelles technologies de production. Investir dans les tournées nationales et internationales crée de l'emploi. Afin de maximiser les petits budgets, nos créateurs engagent des coproductions au Canada et à l'étranger. Pour maintenir des emplois et rentabiliser les investissements, les productions culturelles doivent tourner. Pour que le prix des spectacles soit abordable, un appui des gouvernements est essentiel. Un investissement public minimal permet un effet de levier, solidifie les finances des entreprises culturelles, fait travailler des artistes plus longtemps et permet de faire rayonner le savoir-faire canadien partout à travers le pays et dans le monde. Appuyer le développement des marchés domestiques et internationaux relève de la même logique que celle adoptée le gouvernement pour les expositions itinérantes. Le Cirque du Soleil, Les sept doigts de la main, Robert Lepage ont acquis une réputation mondiale. Les Belles sœurs de Michel Tremblay a joué à Paris; la compagnie Marie Chouinard tourne en Europe. Nos artistes peuvent concurrencer au niveau international et ils appuient indirectement notre commerce international en contribuant à notre image de marque. Recommandation : Investir dans les tournées canadiennes et internationales et mettre en place des mécanismes qui facilitent et appuient financièrement les coproductions.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'intégration des communautés et des générations via les arts et la culture. Le vieillissement de la population n'est pas le seul ou même le principal changement démographique au Canada. La diversification culturelle de la population canadienne a une influence très grande sur notre société. On pense ici non seulement aux effets de l'immigration mais également à ceux de la croissance des populations autochtones. Ces changements ont un impact fondamental sur la création et la consommation culturelle et doivent être pris en considération dans l'élaboration de politiques économiques et sociales. La diversité culturelle, que le Canada appuie à l'échelle internationale, représente une source importante pour une création artistique unique au monde. En plus de leurs impacts positifs sur l'économie, plusieurs études démontrent les effets positifs des arts et de la culture sur l'intégration sociale et la qualité de vie. On l'a dit : les villes et les milieux accueillants pour les arts et la culture attirent les entreprises. Soutenir la formation en culture, c'est enrichir la main-d'œuvre. La créativité est une ressource naturelle canadienne inépuisable et non polluante. Il n'y a pas de pénurie de main-d'œuvre en culture mais plutôt une pénurie de marchés, d'où l'importance de la tournée. Mais il y

a des besoins d'investissement en formation et en « pollinisation » interculturelles. Nous nous interrogeons sur la fin du financement du Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) par le ministère des Ressources humaines et du développement des compétences. Le CRHSC est un carrefour important pour la formation dans le secteur. L'essor du numérique dans notre société mène déjà vers des changements majeurs. Les jeunes ont grandi avec ces technologies et doivent pouvoir avoir accès à des ressources suffisantes pour innover et créer. En retour, les générations plus âgées qui ont de l'expérience et le savoir-faire ont besoin de connaître toutes les possibilités des technologies. En ce sens des programmes de mentorat intergénérationnels, des programmes qui permettent à toutes les générations d'interagir dans la création d'œuvres canadiennes, seraient idéaux pour aborder la transition vers une économie créative numérique. Recommandation : Trouver de nouvelles façons de financer le CRHSC.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Malgré le haut rendement des arts et de la culture en termes économiques, les notions traditionnelles de productivité s'appliquent mal ou pas du tout dans ce secteur, sauf pour certaines industries culturelles très spécifiques. La productivité se mesure par la corrélation entre les revenus et le nombre d'heures travaillées. Or, pour la plupart, les artistes, musiciens, acteurs, peintres ne sont pas des employés et ne comptabilisent pas leurs heures. Ceci étant dit, le secteur culturel a un besoin criant de données fiables pour suivre son évolution, développer et évaluer les politiques et programmes appropriés à sa performance. Dans le contexte de compressions budgétaires successives, Statistique Canada a mis fin à plusieurs études et programmes liés aux arts et à la culture. Nous sommes d'avis qu'il est plus que temps de réinvestir dans la collecte et l'analyse de données fiables pour le secteur des arts et de la culture. Recommandation : Réinvestir dans la collecte et l'analyse de statistiques culturelles. Le secteur culturel est définitivement un secteur de PME, secteur qui représente 90 % de l'économie canadienne. La grande majorité des entreprises culturelles comme les maisons d'édition, les producteurs de films, d'émissions de télévision, d'enregistrements sonores ou des organismes d'arts d'interprétation sont inclus dans ce lot. Les petites entreprises culturelles qui abondent au pays ont un taux de rentabilité de 75 % à 85 % et se comparent avantageusement à celles des autres secteurs de l'économie. Le rapport du CDMN 3.0 (mai 2012), comprend des recommandations afin d'améliorer encore le rendement des secteurs de créativité. Le rapport insiste sur le fait que les politiques devraient se concentrer sur le développement, la promotion et le maintien de notre voix canadienne (c'est à dire notre culture et nos histoires). Il devrait y avoir du contenu canadien sur tous les systèmes de distribution canadiens. Recommandation : Développer des politiques coordonnées qui soutiennent la production de contenu canadien sur toutes les plateformes. Recommandation : Réinvestir dans la préservation, l'accès et la numérisation de notre patrimoine, un secteur durement touché par le budget de 2012.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

L'équité fiscale, la solution à plusieurs difficultés Les artistes vivent une réalité fiscale unique, près de 30 % d'entre eux connaissant une fluctuation de revenu de plus de 50 % d'une année à l'autre. Par ailleurs, en 2009, le revenu moyen des artistes canadiens était de 30 % moindre que la moyenne nationale. Nous soutenons que la Loi sur le droit d'auteur adoptée en juin contribuera à accentuer

d'avantage ce fossé. Le gouvernement a à sa disposition des mesures fiscales autres que les subventions directes pour favoriser l'emploi et les contributions à l'économie par les artistes et créateurs.

Recommandation : Introduire l'étalement du revenu pour les artistes indépendants et changer les modalités des REER pour permettre que les revenus imposables de l'année en cours deviennent les revenus de l'année de référence pour établir le niveau de cotisation à un REER. Recommandation : Les artistes et créateurs devraient pouvoir déduire jusqu'à concurrence de 15 000 \$ le revenu provenant des redevances de droits d'auteur et des droits voisins s'ils sont inférieurs à 60 000 \$, comme cela se fait au Québec. Pareille mesure serait relativement peu coûteuse pour le gouvernement et assurerait une plus grande équité fiscale à l'égard des artistes.

Droits d'auteur déclarés	Exemption	Taux
0 \$-15,000 \$	100 %	
15,001 \$-30,000 \$	15,000 \$	Taux diminue progressivement
30,001 \$-60,000 \$		60,000 \$ 0 %

Nous comprenons, et dans une certaine mesure appuyons la prudence fiscale du gouvernement, mais il faudrait y compenser en partie en favorisant l'implication du secteur privé. Il est établi que les organismes de bienfaisance jouent un rôle essentiel au sein des communautés canadiennes, par les services offerts, leur contribution à la qualité de vie et à la prospérité économique. Il faut améliorer les mesures incitatives encourageant les dons et le mécénat. Dans ce contexte, la CCA appuie la recommandation d'Imagine Canada de mettre en place un crédit d'impôt allongé pour les dons de charité. Recommandation : Augmenter le crédit d'impôt fédéral pour dons de bienfaisance de 29 % à 39 %.